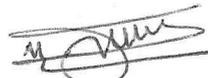
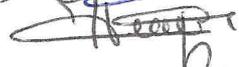
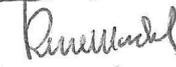


Association Riverains et Usagers de la D3 LA  
73 SAINT MICHEL  
44 750 CAMPBON

**Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 19 octobre 2017**

Le 19 octobre à 17 heures, les fondateurs de l'association Riverains et Usagers de la D3 LA se sont réunis en assemblée générale constitutive au 73 SAINT MICHEL 44 750 CAMPBON,

Sont Présents :

Guine Michel, Pecos Bernard, CAMPBON 44750 (Reçue)   
Duchêne Jean Charles, Pecos Bernard, CAMPBON 44750 (Reçue)   
Ablin Paul, La Forge Hervé, Campbon (Reçue)   
Roux Héraud, St Michel, Campbon (Reçue)   
Roux Héraud, La Rivière, CAMPBON (Reçue)   
Michel Cécile, 66 St Michel, CAMPBON (Reçue)   
Alain Lefort, 71 St Michel, Campbon (Reçue)   
Eric Leuchner, 42 St Michel, Campbon (Reçue)   
L'assemblée générale désigne Roux Héraud en qualité de président de séance et  
Michel Guine en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

L'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1<sup>ère</sup> délibération** : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil  
HERAUD Roux 73 Saint-Michel 44750 CAMPBON (Reçue)  
GUINE Michel Pecos Bernard. 44750 CAMPBON (Reçue)

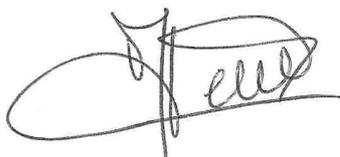
Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le «19/10/2017 ».

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

**Signatures**

Le Président (nom prénom)

Roux Héraud



Le Secrétaire (nom prénom)

Michel Guine

